



TOUR POUSETS PAR EQUIPES 2025

QUALIFICATION CD 75 – 78 – 92

« Challenge Thomas LEVET »

Règlement 2025

Epreuve organisée conjointement par les Comités Départementaux et la Ligue de Golf Paris Ile-de-France

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

1. PRESENTATION DU CHALLENGE

Cette compétition est ouverte aux U10 garçons et filles.
Elle se déroule sur 3 épreuves qualificatives pour la finale de Ligue.

2. CALENDRIER DU TOURNOI

			Equipe
QUALIFICATIONS	Tour 1	Date	MERCREDI 09 AVRIL 2025
		Lieux	Golf du Haras Lupin (92)
		Clôture inscription	Mardi 01 Avril 2025
	Tour 2	Date	MERCREDI 14 MAI 2025
		Lieux	Golf de l'Île Fleurie (78)
		Clôture inscription	Mardi 06 Mai 2025
	Tour 3	Date	MERCREDI 11 JUIN 2025
		Lieux	Golf de Rueil Malmaison (92)
		Clôture inscription	Mardi 03 Juin 2025
Finale	Lieu	MERCREDI 25 JUIN 2025	
	Date	Golf Isabella (78)	
	Clôture inscription	Mardi 17 Juin 2025	



3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Ouverte aux Associations sportives des clubs des Comités Départementaux de de Paris, des Yvelines et des Hauts de Seine qui pourront présenter 1 équipe (une seule par club) pour ces qualifications
- Le nombre d'équipes par qualification sera limité à **20** et seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.
- L'équipe sera constituée de **2 joueuses ou joueurs par tour, membres permanents et licenciés de l'association sportive** du club qu'ils représentent.
Dans le cadre d'une création de licence ou d'un changement de club de licence, celui-ci aura dû intervenir et être enregistré à la FFGOLF au plus tard le jour de la clôture des inscriptions des équipiers soit au plus tard le **Mardi 01 Avril 2025**.
La constitution de l'équipe pourra être différente pour chacun des trois tours.
- Les Equipiers doivent :
 - Être au minimum en possession du drapeau blanc.
Une tolérance permettra à un club de constituer son équipe avec **un** joueur ayant un drapeau jaune.
 - Avoir un index **supérieur à 45,0** pour les filles et pour les garçons. L'index pris en compte sera celui à la date du **Mardi 01 Avril 2025**.
 - Les joueurs répondant à ces critères à la date de clôture des inscriptions resteront éligibles durant toute la durée de l'épreuve.
 - En cas de changement de club en cours d'épreuve, un joueur ayant disputé un tour de l'épreuve par équipe ne pourra pas continuer avec son nouveau club.
 - Figurer sur la fiche des joueurs potentiels de l'équipe enregistrée **sur Extranet**.

4. ENGAGEMENTS

- **L'engagement du club doit se faire auprès de La Ligue par l'envoi de la fiche d'inscription au plus tard le Mardi 18 Mars 2025** par mail (contact@lpgidf.com) et du règlement du droit de jeu de préférence par virement bancaires (ou par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf Paris Ile-de-France) (cf RIB sur la fiche d'inscription)
L'engagement sera confirmé dès réception et le club pourra alors inscrire ses joueurs potentiels sur Extranet clubs : <http://xnet.ffgolf.org> dans la compétition organisée par son Comité.
- **Le droit d'inscription est fixé à 40 €** pour l'équipe.

5. INSCRIPTION DES JOUEURS

- **Pour l'épreuve par Equipes** : au plus tard le **Mardi 01 Avril 2025** pour inscrire vos joueurs potentiels sur Extranet clubs : <http://xnet.ffgolf.org>.

6. FORMES DE JEU

- **FORMULE** : Formule Scramble à 2 : Après que tous les joueurs ont pris le départ, les joueurs choisissent l'une des balles pour le second coup et les 2 joueurs joueront leur coup de cet endroit et ainsi de suite jusqu'à la fin du trou.
- Strokeplay Brut Score maximum (**9 coups par trou**).

Le club vainqueur de chaque tour est celui qui aura marqué le moins de points sur 9 trous.

Chaque épreuve qualificative donnera lieu à un classement pour lequel sera attribué un certain nombre de points (cf. § CLASSEMENT).

- **DEPARTS** : En shot-gun à **14h30**.

7. REPÈRES DE DÉPARTS

Epreuve par équipes :

Parcours de 9 trous aménagé de type « parcours orange » : départs uniques compris entre 90 et 200 mètres du green.



8. INFORMATIONS

8.1. CADETS

Les cadets ne sont pas autorisés, les enfants devant être **autonomes**.

8.2. ACCOMPAGNATEURS :

Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, grands-parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de clubs, etc... devront impérativement se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera l'application stricte du règlement et des règles de golf. En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra, même en son absence, lui signifier de quitter le club. Cette décision sera notifiée au Directeur du Club qui aura toute autorité pour la faire appliquer.

8.3. SUIVEURS DE PARTIE :

Les parties pourront être accompagnées par des **suiveurs de parties accrédités** par le Comité ou la Ligue.

8.4. INSTRUMENT DE MESURE :

Les dispositifs électroniques de mesure de distance ne sont pas autorisés sur l'épreuve.

8.5. DROIT A L'IMAGE :

Sauf avis contraire stipulé par écrit et envoyé par mail à la Ligue ou aux Comités, tous participants aux épreuves de la Ligue ainsi que leurs encadrements (famille, coaches, responsables de club) autorisent la captation et la diffusion de photos et vidéos sur les supports de communication de la Ligue de Golf Paris Ile-de-France ainsi que sur ceux du club d'accueil de la compétition.

9. CLASSEMENT

L'épreuve se déroulera en 2 phases :

- 1) Qualifications
 - organisées **par les Comités Départementaux**.
- 2) Finale
 - organisée **par la Ligue**.

9.1. ATTRIBUTION DES POINTS

Chaque épreuve qualificative (par équipe ou individuelle) donne lieu à un classement pour lequel est attribué un certain nombre de points (**cf. tableau ci-dessous**).

Place	Points
1 ^{er}	195
2 ^{ème}	155
3 ^{ème}	125
4 ^{ème}	105
5 ^{ème}	95
6 ^{ème}	85
7 ^{ème}	80
8 ^{ème}	75
9 ^{ème}	70
10 ^{ème}	65
11 ^{ème}	60
12 ^{ème}	56
13 ^{ème}	52
14 ^{ème}	48
15 ^{ème}	44



Place	Points
16 ^{ème}	40
17 ^{ème}	37
18 ^{ème}	34
19 ^{ème}	31
20 ^{ème}	28

Si des équipes sont à égalité, les points seront partagés. Exemple : 3 équipes sont 3^{ème} ex aequo : 3^{ème} 125 points ; 4^{ème} 105 points ; 5^{ème} 95 points $(125+105+95) / 3 = 108,33$ points. Les équipes à égalité auront donc chacune 108,33 points.

9.2. CLASSEMENT FINAL DES QUALIFICATIONS :

○ Epreuve par Equipes :

- Le classement final des qualifications prendra en compte les résultats en points sur les 3 épreuves organisées par les Comités (un club ne participant pas à totalité des épreuves sera classé avec les points de la ou des 2 épreuves).
- En cas d'égalité, les clubs seront départagés sur le moins bon résultat en points puis sur le meilleur résultat en points.
Si une égalité persiste, le départage sera effectué sur les 6 derniers trous du moins bon résultat en points, puis sur les 3, 2 et dernier trou. Puis sur les 6 derniers trous du meilleur résultat en points, puis sur les 3, 2 et dernier trou.
Cas particulier : Si ce 2^e système de départage engage des équipes n'ayant pas joué le même nombre de tours, ce départage sera effectué sur les parcours communs.
- Seront qualifiés pour la Finale **la 1^{ère} équipe de chaque Comité**
- En complément, pour arriver à un total de **14** équipes en finale, seront qualifiés par poules qualificatives 1 ou plusieurs équipes supplémentaires par rapport au nombre d'équipes engagées sur les qualifications des CD de la Ligue.
- Les clubs qualifiés pour la Finale devront constituer leur équipe avec des joueurs ayant participé à au moins un tour de qualification.

○ Classement de la Finale :

La finale se déroulera selon la même formule de jeu que les étapes qualificatives.

Le classement par équipes sera établi selon les scores réalisés sur les 9 trous

10. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le **Comité de l'épreuve** est composé de :

- 1 représentant du Club
- 1 représentant du Comité Départemental du lieu de l'épreuve
- 1 arbitre

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.

11. PRIX

Finale de Ligue – Challenge Thomas LEVET :

Le club vainqueur par équipes sera récompensé.



TOUR POUSETS 2025

« Challenge Thomas LEVET »

FICHE DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION

CLUB DE :

Confirme l'inscription d'une équipe au Tour Poucets par Equipes 2025

(droits d'inscription : 40 euros)

Pour valider notre inscription, merci de nous régler les droits d'inscriptions de préférence par virement (ou par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf Paris Ile-de-France).

Lors du virement, précisez bien votre numéro de club. Merci

Ci-dessous nos coordonnées bancaires :

 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE			
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
TITULAIRE DU COMPTE			
LIGUE REGIONALE DE GOLF PARIS - IDF			
2 AVENUE DU GOLF			
78280 GUYANCOURT			
DOMICILIATION : ST QUENTIN EN YVELINES (02190)			
Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
30003	02190	00037260177	20
Identification Internationale (IBAN)			
IBAN FR76 3000 3021 9000 0372 6017 720			
Identification Internationale de la Banque (BIC)			
SOGEFRPP			

P.-S. : LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION ET D'ENVOI EST FIXÉE AU MARDI 18 MARS 2025



TOUR POUSETS 2025

A FAIRE PARVENIR PAR MAIL A LA LIGUE LE MARDI DE LA SEMAINE PRECEDENT LE TOUR CONCERNE

CLUB DE :

Tour 1

Tour 2

Tour 3

Finale

COMPOSITION DE L'EQUIPE

(Les 2 équipiers doivent figurer sur la fiche des joueurs potentiels de l'équipe enregistrée sur Extranet)

	Nom	Prénom	Index au 01/04/25
N° 1	<input type="text"/>		<input type="text"/>
N° 2	<input type="text"/>		<input type="text"/>

NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE :